



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

7ème SESSION
2025-2026

ROUVRIR NOS FUTURS

C
H E
C

CYCLE DES
HAUTES
ETUDES DE LA
CULTURE



Entrelacs - François Genot - Le Vent des forêts - 2005





Le Cycle des hautes études de la culture aborde sa septième édition.

Chaque année le CHEC aborde les différents aspects des politiques culturelles au prisme d'une thématique transversale, chaque fois différente, inscrivant le rôle de la culture dans une problématique majeure de nos sociétés contemporaines.

Cette nouvelle session place nos futurs au centre des réflexions, et plus précisément la nécessité de les rouvrir, démentant l'idée que l'avenir serait déjà écrit, du moins obéré, voire confisqué. Bien au contraire nous avons le besoin, et la capacité, de dépasser les tentations du fatalisme et de l'enfermement dans les contraintes actuelles, et de donner, en faisant preuve d'imagination et de créativité, des perspectives d'avenir.

La culture a un rôle majeur à jouer : parce qu'elle ne se réduit pas à un supplément d'âme mais constitue un fondement sur lequel repose notre capacité à dialoguer, rêver et construire collectivement ; et parce que les acteurs culturels, dans leur grande diversité, y travaillent chaque jour, recherchant, imaginant, expérimentant, rouvrant à leurs manières le champ des possibles.

Dans ce champ en renouvellement permanent et foisonnant qu'est la culture, le besoin de dépasser les cloisonnements et se nourrir dans un collectif stimulant du foisonnement des expériences et approches est d'autant plus fort. C'est bien là ce que promeut et propose le CHEC, et sa raison d'être.

LA CULTURE NE RESOUT PAS TOUT ; SANS CULTURE ON NE RESOUT RIEN

Plus que jamais il nous revient, pour préparer notre avenir et ce que nous ambitionnons de transmettre, de redonner du sens au commun et nous engager collectivement dans une voie de transformation responsable et solidaire.

Rouvrir nos futurs commence pour chacune et chacun d'entre nous par la capacité à se rendre disponible et ouvert à des approches et des idées dépassant notre quotidien souvent très accaparant et spécialisé. C'est bien aussi le rôle du CHEC de proposer un tel pas de côté. En réunissant, le temps de neuf modules de deux à trois jours répartis sur 13 mois des personnalités de parcours et responsabilités variés, le CHEC sera cette occasion de réfléchir en commun.

Cette session du Cycle des hautes études de la culture sera ainsi l'occasion de mettre en partage une pluralité d'initiatives et les réflexions, interrogations des acteurs présents, qu'ils soient intervenants ou auditeurs. De les relier aux valeurs d'ouverture, de générosité, de curiosité et de libre arbitre, si nécessaires pour contrer les risques d'uniformité ou de repli

Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation de la thématique de cette nouvelle session et des modules qui la composeront.

Je vous encourage à y candidater !

Luc Allaire, Secrétaire Général du ministère de la Culture

OBJECTIFS DU CHEC

Développer une vision stratégique sur les politiques culturelles

Augmenter ses capacités collaboratives

Mieux prendre en compte les enjeux territoriaux et internationaux

Favoriser la coopération entre secteurs public et privé actifs dans le champ culturel



VERS UNE VISION
AMBITIEUSE ET PARTAGÉE
DE L'ACCÈS À LA CULTURE
DANS NOTRE SOCIÉTÉ

- 9 MODULES de 2 à 3 jours répartis entre septembre N et octobre $N+1$
- 2 EVENEMENTS DU RESEAU en décembre N et juin $N+1$

Le Cycle des Hautes Etudes de la Culture poursuit un triple objectif de décroisement, de partage, et de renouvellement des approches.

- Les choix de programmation de la Session annuelle sont effectués sur la base des propositions d'un comité d'orientation.
- Une place importante est laissée à la co-construction, le programme n'étant totalement finalisé qu'à l'issue de la sélection des auditeurs, afin de les solliciter ponctuellement dans un rôle d'animateur ou d'intervenant en fonction de leurs expériences.
- L'implication des auditeurs se concrétise aussi au travers de travaux de groupes répondant à des questions du ministère, qui bénéficie ainsi d'un regard collectif et renouvelé.

Plus de 500 intervenants sollicités depuis 2019 : décideurs dans le domaine des politiques culturelles, acteurs culturels dans tous les secteurs, chercheurs, journalistes, artistes...

SEPTIEME SESSION 2025-2026

Rouvrir nos futurs

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. »

Albert Camus, Discours de Suède, 1957

« En réalité on ne sait jamais ce qu'il se passe, on sait simplement ce qu'on veut qu'il se passe et c'est comme ça que les choses arrivent. »

Philippe Garrel, "Liberté, la nuit", 1983

Dérèglement climatique, perte de puissance des États face à une économie mondialisée et largement dérégulée, montée des inégalités économiques et sociales au niveau mondial et dans la plupart des territoires, tensions migratoires et replis identitaires, crispations géopolitiques et guerres de plus en plus nombreuses : tels sont quelques-uns des signes qui nous font craindre un avenir sombre et tumultueux. Face à ces bouleversements majeurs, les citoyens peuvent être gagnés par un sentiment d'impuissance, voire par le ressentiment. Les électorats sont tentés par le populisme et le repli nationaliste, et on constate un recul des libertés dans de nombreux pays pourtant ancrés depuis longtemps dans une tradition démocratique.

Ces constats interrogent bien entendu toutes les politiques publiques, dont bien sûr les politiques culturelles, qui ont dans leur vocation, avec l'éducation, à favoriser l'émancipation de tout un chacun, fabriquer du commun, et accompagner la formation d'imaginaires susceptibles de nous rendre plus aptes à relever, ensemble, les défis qui nous attendent.

Encore faut-il que ces politiques publiques soient non seulement reconnues dans cette puissance d'agir mais aussi définies solidement dans leurs objectifs, et adéquates dans leur manière de s'adresser aux citoyens, faute sinon d'être considérées comme accessoires, voire impuissantes.

Plutôt que de se livrer à un seul exercice de prospective à partir des signaux faibles détectables dès aujourd'hui, cette nouvelle session a d'autres objectifs. Il s'agira de travailler à ce qui permettra aux acteurs culturels, dans leur grande diversité, d'interroger les interactions entre la culture et les différents enjeux qui nous attendent, à dessiner et expérimenter des pistes d'actions pour les politiques culturelles, en se nourrissant des espérances et des imaginaires, mais aussi des réalisations déjà effectives tant en France qu'à l'étranger.

Alors même que certains acteurs au niveau mondial, qu'il s'agisse d'états ou d'entités privées, tentent d'imposer leur vision pour configurer notre avenir, il s'agit bien de reprendre la main. De ne pas considérer que les dés sont jetés et qu'il n'y a plus qu'à subir ces processus en marche, qui pour certains laissent bien peu de place à l'idée de liberté, a fortiori avec la dépendance croissante aux algorithmes qui pourrait réduire la transparence et la redevabilité des processus décisionnels.

Se contente-t-on de ces avenir prédictibles ? Comment se donne-t-on la possibilité de travailler à un futur plus ouvert, qui mise sur notre capacité à renouveler nos manières d'agir et sur la force des valeurs démocratiques et nous permettra de garder notre libre-arbitre et le type de société dans laquelle nous souhaitons vivre.

C'est sur ce devoir d'humilité active que nous pouvons bâtir des politiques culturelles susceptibles de rouvrir le futur, tant il se construit avec des imaginaires et donc avec la culture.

De nouveaux récits sont possibles, susceptibles d'inspirer les changements dont nous avons besoin.

S'il y a besoin pour faire société d'un récit collectif celui-ci doit, au sein d'une démocratie, pouvoir être interrogé en permanence. La responsabilité d'un État de droit est d'assurer la défense de ce consensus, sans néanmoins entraver son évolution.

La mission des politiques culturelles, dans ce cadre, est de rendre compte de la pluralité des perspectives, d'inciter au pas de côté, de faire évoluer l'imaginaire sans le contraindre, ni le laisser être contraint par des déterminismes extérieurs. Cadrage institutionnel, régulation, accompagnement des acteurs : tous ces outils restent mobilisables ; et s'il convient donc de se re-questionner sur le sens des politiques culturelles et de l'action des acteurs culturels, il s'agit également de travailler sur leurs conditions d'exercice, qui nécessairement, vont connaître de grandes évolutions.

Le programme proposé pour cette session centre chacun des modules sur un enjeu social ou sociétal important pour l'avenir, et pour lequel les politiques culturelles sont parties prenantes en travaillant ensemble à des réponses à ce qui semble aujourd'hui préempter l'avenir (évolution climatique, tensions politiques, perte de contrôle des décisions dans un environnement algorithmique).

Que seront nos lieux de vies ? Quels rapports entretiendrons-nous avec le savoir et la transmission ? Quelles formes prendra le travail ? Comment nos représentations du monde vont-elles changer du fait de l'apparition de nouveaux outils, de nouvelles technologies ? Où en seront nos libertés ? Comment concrétiser la nécessaire réconciliation entre nature et culture ? Quelles relations des citoyens entre eux et avec les institutions souhaitons-nous ? Et enfin, comment continuer à rester ouvert au monde ?

C'est, avec ce qui est déjà là, notre formidable richesse culturelle et les nombreux projets d'acteurs impliqués, que nous pouvons façonner des réponses, et réparer nos visions du futur pour le préparer au mieux.

PROGRAMME ET CALENDRIER

9 MODULES dont 5 à Paris

2 EVENEMENTS
DU RESEAU

Module 1 – Lieux de vie, vie des lieux

11, 12, 13 septembre 2025

Ouverture de la Session à Paris, puis séminaire hors de Paris

Après une journée d'ouverture au ministère de la Culture, le groupe des auditeurs se rendra dans un lieu patrimonial fruit d'une utopie architecturale, pour aborder le premier enjeu de cette session annuelle, consacré au rôle des politiques culturelles pour repenser nos lieux de vie et leur fonctions sociales afin qu'ils soient durables et adaptés aux transformations sociétales et environnementales. Villes résilientes, territoires ruraux revitalisés, espaces publics vivants et accessibles à tous, patrimoine réinvesti par de nouveaux usages : autant d'objectifs à explorer.

Module 2 – Diversité culturelle - Transmissions des savoirs

15, 16, 17 octobre 2025

Paris

La première journée de ce module, coorganisée avec le Collège des hautes études de l'académie diplomatique, permettra aux auditeurs des deux cycles de se rencontrer et de réfléchir ensemble au rôle que la France peut jouer pour promouvoir la diversité culturelle dans le monde. Les 16 et 17 octobre seront consacrés au rôle que la culture joue et devra jouer dans la transmission des savoirs. L'intelligence artificielle transforme profondément la manière dont les savoirs sont produits et diffusés, ce qui nécessite de repenser les intermédiations culturelles dans tous les domaines. Comment penser aussi les missions de l'éducation artistique et culturelle dans ce nouveau contexte ? Comment également concevoir la formation des futurs professionnels de la culture ?

Module 3 - Quel travail !?

12, 13, 14 novembre 2025

Module hors de Paris

Alors que le travail structure nos vies et nos rapports sociaux, ses formes évoluent du fait des nouveaux besoins économiques et sociaux et des révolutions technologiques. Ce module invite à explorer comment la culture peut participer à interroger, accompagner et façonner ces changements ; notamment parce que les institutions patrimoniales gardent les traces d'une histoire du travail, et que les lieux de création contribuent à le réinventer.

Module 4 – Nouveaux outils, nouveaux usages, nouvelles représentations

10, 11 décembre 2025

Module à Paris

Comment nos représentations du monde vont-elles changer du fait de l'apparition de nouveaux outils, de nouvelles technologies ? À l'heure où les algorithmes et les logiques de marché tendent à homogénéiser les produits culturels, comment préserver la richesse et la diversité des imaginaires dans les formes artistiques à venir ?

Journée du réseau du CHEC (facultative)

12 décembre, Paris

Module 5 – Libertés chéries

8, 9 janvier 2026

Module à Paris

Pas de culture sans libertés ! Liberté de faire tout d'abord, ce qui nécessite de mettre en place les conditions d'une stabilité et d'une indépendance financière des acteurs culturels, quel que soit leur secteur d'activité. Liberté de création pour les artistes ensuite. Et pour l'ensemble des citoyens, liberté d'expression et d'expression. Quelles nouvelles menaces pèsent sur ces libertés ? Comment s'en prémunir ?

Module 6 – Réconcilier culture et nature

4, 5, 6 février 2026

Module hors de Paris

Face aux dérèglements climatiques déjà perceptibles, réinterroger la place des humains parmi les vivants devient une nécessité urgente. Ce module propose d'explorer comment la culture peut jouer un rôle dans la construction d'un imaginaire attentif aux ressources naturelles et aux écosystèmes fragiles. En se rendant en ruralité, dans des territoires riches en nature et en patrimoine, les auditeurs seront invités à envisager des pratiques culturelles où humains et non-humains coexistent dans une harmonie encore à trouver.

Module 7 – La fabrique du lien social : culture du care, culture du faire

12, 13 mars 2026

Module à Paris

Les transformations sociales interrogent les liens entre citoyens et institutions, ainsi que la manière dont la culture peut réparer et renforcer ces relations. Ecoute des citoyens, attention à la qualité des relations et à l'hospitalité, encouragement des initiatives pour promouvoir une approche active des pratiques culturelles : autant d'enjeu, comment y répondre ?

Module 8 – A monde ouvert

21, 22, 23 mai 2026

Module à l'étranger

Comment tenir compte des mutations dans les rapports de force entre pays qui modifient les échanges culturels ? Quels liens entretenir avec le reste du monde, dans une logique d'ouverture et de solidarité ?

Journées du réseau du CHEC (facultative)

19, 20 juin 2026 - Hors de Paris

Module 9 – Restitutions des rapports de groupe

8, 9 octobre 2026

Paris

CONTENU DES MODULES

- Conférences-débats
- Visites de lieux culturels et d'entreprises œuvrant dans le champ de la culture
- Déplacements en régions
- Travaux de groupes

Chaque module est l'occasion de traiter d'un enjeu de politique culturelle.

- La Session permet un dialogue constant entre vision large des enjeux et déclinaison concrète et opérationnelle. A cette fin, les modules sont organisés de façon à faire ressortir pour chaque sujet traité un triptyque constats/enjeux/préconisations.
- Les interventions laissent le temps nécessaire aux questions et débats, dans une règle de confidentialité, participant de la richesse des échanges et de la cohésion du groupe.
- Des visites thématiques permettent d'interroger différemment les problématiques culturelles en se situant au plus près des métiers et de leur spécificité, de leur fragilité.

Chaque journée de travail s'effectue dans un lieu différent, dont l'activité est en lien avec les enjeux abordés.



Session 20-21

- 1- Événements culturels temporaires et pratiques écoresponsables : relever le défi du temporaire durable
- 2- Etre économiquement viable et durable à la fois : un enjeu pour les industries culturelles et créatives
- 3 - Former aujourd'hui les acteurs culturels du monde de demain
- 4- S'appuyer sur les ressources culturelles des territoires pour réinventer habitudes et habitat
- 5- Entre potentiel de création et risque de dilapidation des ressources, un numérique culturel à inventer
- 6- La culture au cœur de la réflexion pour penser et agir dans un monde incertain
- 7- Pérennité et résilience économiques : inscrire la culture dans le temps long de la société

Session 21-22

- 1- Quel avenir pour le « modèle français » de la culture et quel rôle de la culture dans le contexte européen ?
- 2- Démocratie culturelle : quelle responsabilité spécifique des institutions culturelles patrimoniales ?
- 3- Culture en ligne : comment accompagner les changements d'usages ?
- 4- Ressources économiques des lieux culturels : vers une hybridation des modèles ?
- 5- La pratique au cœur de l'expérience culturelle : comment les acteurs culturels peuvent-ils, dans leurs différents champs, favoriser les pratiques participatives ?
- 6- Mutations territoriales et culture : comment penser le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire comme atout pour les territoires de demain ?
- 7- Les transformations du travail artistique
- 8- Gouvernance, management : quelles inventions à l'œuvre dans le secteur culturel, quelles évolutions encourager ?

Session 22-23

- 1- Vieillesse de la population: quelles adaptations des politiques culturelles pour toutes les générations ?
- 2- Numérique et culture : comment créer une écologie de l'attention ?
- 3- Territoires d'Outre-Mer : quels décalages dans la politique culturelle française et comment y remédier ?
- 4- Ville, temps et culture : réinventer les centralités ?
- 5- Acteurs culturels : comment conjuguer les temps ?
- 6- Patrimoine et friction des mémoires : les défis renouvelés de la construction d'un héritage culturel commun
- 7- Temps des publics dans les lieux culturels : quels nouveaux rythmes de programmation inventer ?
- 8- Culture du jeu : quelle prise en compte par les politiques publiques ?

Session 23-24

- 1- Investir les espaces publics par la création : par qui, comment et dans quel but ?
- 2- Quelle juste place pour le bénévolat dans la culture ?
- 3- Réseaux sociaux : autant d'espaces publics pour la culture et l'information ?
- 4- Comment nos espaces publics peuvent-ils refléter et traduire la culture à l'heure des transformations sociétales et environnementales ?
- 5- La prise en compte du corps dans les propositions culturelles
- 6- Lieux culturels; lieux de représentation, lieux d'hospitalité
- 7- Management des structures culturelles : quelles prises en compte des dimensions d'inclusion et de renouvellement ?
- 8- Les paysages, un bien commun culturel d'intérêt public

Session 24-25

- 1- Les institutions culturelles françaises au défi du dialogue interculturel
- 2- Comment considérer les pratiques culturelles des jeunes pour mieux dessiner les politiques publiques ?
- 3- Création artistique et IA
- 4 - La culture face à la culture du clash
- 5 - Diversité de la scène artistique : quels moyens d'y parvenir ?
- 6 - Education populaire : quel héritage pour les politiques culturelles ?
- 7 - Repenser le rapport au vivant : quel rôle de la culture ?
- 8 - Identités de territoire : quelles coopérations entre l'Etat et les collectivités territoriales pour une politique culturelle à la fois située et ouverte ?

LE CHEC, UN COLLECTIF DIVERSIFIÉ

Une cinquantaine d'auditeurs est sélectionnée chaque année : une partie travaillant dans le champ du ministère de la Culture, les autres étant élus nationaux ou locaux, ou provenant d'autres administrations d'Etat, des collectivités territoriales, du secteur privé (entreprises, associations), ou des organisations représentatives. La diversité des métiers représentés reflète celle du secteur culturel : responsabilités dans le domaine patrimonial (archives, monuments historiques, musée, architecture...), dans la création (spectacle vivant, arts visuels, mode, design...) ou dans les industries culturelles, expertises en accompagnement de la création, production, programmation, diffusion, ou médiation : les profils sont nombreux et les parcours riches, ce qui permet à chacun de s'ouvrir à d'autres réalités professionnelles que la sienne.

... ET APRÈS LA SESSION

La Session s'achève par une remise du titre d'auditeur du CHEC qui pourra être présenté par chacun au titre de la valorisation de son parcours et de l'appartenance à ce réseau.

Les auditeurs ont vocation à participer au réseau des auditeurs du CHEC qui se développe dans un rôle de réflexion en lien avec l'actualité des politiques culturelles. Rejoindre la Session 25-26 du CHEC, c'est donc aussi rejoindre les 275 anciens auditeurs des précédentes sessions, toujours engagés dans le dialogue collectif. L'équipe du CHEC organise chaque année deux événements du réseau, en juin et en décembre : occasion de retrouvailles conviviales, mais également d'ateliers de réflexion sur des sujets d'actualité.

REJOINDRE LE CHEC



POUR QUI ?

Agents à haut potentiel d'encadrement des trois fonctions publiques et de leurs établissements, élus nationaux et locaux, artistes, journalistes, cadres dirigeants d'entreprises ou d'associations, représentants d'organisations syndicales, conseillers et attachés d'ambassades étrangères.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

Remplir avant le 29 avril 2025 à 23H59 le dossier de candidature en ligne accessible depuis www.culture.gouv.fr/chec ou directement sur le portail www.demarches-simplifiees.fr/
Éléments importants : • CV • Questionnaire à remplir sur parcours et motivation • Engagement d'assiduité • Autorisation de l'employeur • Engagement de prise en charge des frais d'inscription

> PRÉSÉLECTION SUR DOSSIER

>ENTRETIENS INDIVIDUELS EN MAI ET JUIN

>RÉPONSE FIN JUIN

FRAIS D'INSCRIPTION

Tarif 1	Agents de l'administration centrale et déconcentrée du ministère de la Culture	3900 € (Prise en charge par le dispositif de formation du ministère)
Tarif 2	Établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture	3900 €
Tarif 3	Secteur public extérieur au ministère de la Culture : collectivités locales, autres administrations centrales ou autres établissements publics, assemblées parlementaires	5100 €
Tarif 4	Auditeurs du secteur privé : PME et TPE	5100 €
Tarif 5	Auditeurs du secteur privé : grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire	7000 €
Tarif 6	Structures associatives à but non lucratif, candidatures individuelles (artistes, indépendants)	3200 €

Les frais d'inscription couvrent l'ensemble des frais pédagogiques et les frais de restauration pendant les modules. Ils couvrent également les frais de transport et d'hébergement pour les modules hors de Paris.

Les frais de transport vers Paris et d'hébergement à Paris sont à la charge de l'organisme payeur.

LE COMITÉ D'ORIENTATION DU CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE (CHEC)

- Jean-Gabriel Ganascia, Président du Comité d'orientation, Professeur émérite à Sorbonne Université, expert en intelligence artificielle
- Françoise Banat Berger, Cheffe du Service Interministériel des Archives de France (SIAF)
- Marc Drouet, Directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.
- Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Rennes, vice-président du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle
- Steven Hearn, Président fondateur de Scintillo
- Michel Orier, Directeur de la musique et de la création de Radio France
- Catherine Pégard, Directrice du développement culturel à l'Agence française pour le développement d'Alula (AFALULA)
- Isabelle de Ponfilly, Présidente et fondatrice du cabinet OFISU, ancienne présidente du Conseil d'administration de l'ENSAD, ancienne directrice générale de Vitra France
- Valérie Senghor, Secrétaire générale adjointe culture & Commissaire du festival du Sommet de la Francophonie, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

LES SESSIONS ANTERIEURES DU CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE

- Session 2019-2020 - Territoires de cultures
- Session 2020-2021 - Écologie et Culture
- Session 2021-2022 - Reconfigurations : tenir le cap et inventer en temps de bouleversements
- Session 2022-2023 - Les temps de la culture
- Session 2023-2024 – Espace public et culture
- Session 2024-2025 - Identités, altérités : quels enjeux pour la culture ?



candidatures.chec@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/chec

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Manuel Bamberger

Administrateur général

Responsable du CHEC

manuel.bamberger@culture.gouv.fr

01 40 15 73 14

Cécile Portier

Administratrice de l'Etat hors classe,

Responsable adjointe

cecile.portier@culture.gouv.fr

01 40 15 74 42